



CGT Finances Publiques
SECTION DE LA GIRONDE

cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr

Tél : 06-48-76-37-69

Compte-rendu de la CGT Finances Publiques 33
CSAL du 29 janvier 2026

Nous étions convoqués ce jeudi 29 janvier 2026 pour un CSAL dont vous trouverez en pièce jointe la déclaration que nous avons lue en préambule.

Sur la **question des emplois**, le référentiel a changé puisqu'on va parler désormais d'Équivalent Temps Plein (ETP). Des explications seront données au prochain CSAL qui évoquera spécifiquement la question des emplois sur notre département.

Sur la **facturation électronique**, il s'agit d'un sujet national mais le Directeur annonce d'ores et déjà qu'il n'y aura pas de suppression de postes pour l'instant car il faut que la mise en place se fasse. Cela devrait juste permettre de faciliter le travail. **Pour la CGT Finances Publiques les promesses n'engagent que ceux qui y croient !**

En ce qui concerne les plateformes, une partie de l'offre est payante et une offre de base peut être proposée gratuitement. Quid des données des entreprises hébergées sur des plateformes à l'étranger ? Quid des potentiels piratages informatiques ? D'après le Directeur, si collectivement on ne suit pas les consignes de nos collègues informaticiens (mot de passe sur des post-it, etc.) on s'expose à des problèmes en cas de piratage informatique.

Nous ne pouvons que nous inquiéter de ces propos quand on sait qu'ALAN dans le cadre de la PSC a déjà subi des fuites de données.

De plus, il y aura un numéro téléphonique dédié qui renverra vers les centres de contacts pro. Pour autant, les SIE devront continuer d'assurer un accueil téléphonique pour les entreprises qui n'auraient pas accès à la facturation électronique alors qu'elles devraient y être soumises.

Sur la **TOIP** (téléphonie par internet), la Direction assure ne pas être dans le « flicage » mais souhaite réaliser au mieux l'accueil téléphonique pour répondre à l'utilisateur. C'est juste un sujet d'organisation. La DGFIP ayant des objectifs de taux de décrochage, la CGT Finances Publiques 33 s'inquiète de la pression qui pourrait être exercée sur les agents aux vues des données récoltées.

Le Directeur regrette que les agents quittent le **Centre de Gestion Financière**. La faute ne viendrait pas de la DGFIP mais de l'administration pénitentiaire : elles avaient un intérêt à retourner dans leur ministère pour leur déroulement de carrière ! Pour la CGT Finances Publiques 33 la DRFIP n'est pas attractive quoi qu'en dise notre Directeur.

La CGT Finances Publiques 33 a d'ores et déjà été contactée par les collègues sur les **plannings de congés 2026** dont certains chefs inventent la réglementation. Pour la Direction le rôle du manager c'est d'anticiper et de donner de la visibilité. Il faut donc un planning prévisionnel mais il faut être souple. Le Directeur a affirmé qu'on ne peut pas empêcher un agent de poser ses congés et en même temps il a rappelé qu'un chef de service peut aussi dire non ! Pour la CGT Finances publiques 33 il est normal qu'un planning prévisionnel puisse être fait mais anormal qu'il soit verrouillé. Chaque demande de congés doit être déposée dans SIRHIUS et les refus doivent être motivés dans SIRHIUS.

Pour tout problème rencontré dans votre service, n'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

Concernant le **partenariat PRIE/SLD**, le Directeur indique que l'objectif est de renforcer l'harmonisation, le fonctionnement, le soutien et que pour l'instant il n'y aura pas de demande renforcée de partenariat. Pour lui, il est important de garder un SLD local par département car le pôle régional ne doit intervenir que pour l'animation. Il a tenu à préciser à ses confrères des départements concernés qu'il ne souhaitait pas, pour l'instant, que le PRIE reprenne toute leur activité.

Réforme PCE : 15 agents sont maintenant installés à Mérignac et 9 collègues travaillent à distance sur Cenon, Arcachon et Libourne. Le télétravail a pu être maintenu car les agents étaient déjà expérimentés. Sur la partie métier, il a fallu harmoniser car tout le monde travaillait différemment. Le contexte local avait permis l'arrivée de cadre A sur chaque SIE. Une note interne a défini le périmètre de compétence. Réorganisation de la DAJ pour répondre aussi à la restructuration du réseau. Prise en charge des besoins exprimés pour la formation professionnelle : « besoin très urgent et très ponctuelle pour lequel il a fallu construire des formations adaptées à partir de cas concrets déjà rencontrés », de l'aveu de la Direction ! A Cenon le déménagement a eu lieu mi-janvier et donc après la mise en place du service au 1^{er} janvier! Pour la CGT Finances Publiques 33 il serait important que les agents arrivent dans un service déjà opérationnel.

A Arcachon la DRFIP est désormais propriétaire du bâtiment. Afin que des travaux puissent avoir lieu et qu'ils soient subventionnés, la Direction est à la recherche d'autres administrations à héberger. Selon une circulaire du 1er ministre le ratio des agents dans le bâtiment n'est pas conforme et l'octroi de la subvention en dépend.

La direction nous a informé de l'installation d'une permanence du service de la **viticulture de la Douane** au SIP de Blaye : elle débutera la semaine prochaine. Compte tenu du peu de place, il n'y aura pas de permanence pendant la période déclarative. La Direction s'est engagée à installer une signalétique afin de ne pas accroître le travail des agents d'accueil du SIP.

Une présentation de l'**installation à Mériadeck** de la Paierie Départementale, de la Paierie Régionale (déménagement sur site) et du SGC Bordeaux Métropole a été faite. Un ambassadeur par service a été désigné. Il est censé faire le lien entre la Direction et les agents. Une livraison des nouveaux locaux est prévue pour juin 2026.

La Direction nous a fait un point sur l'**exécution budgétaire 2025**. Une vigilance quant aux possibles intérêts moratoires a été mise en place. En effet, sur 2025, des intérêts moratoires sur une période de 3 ans (2022, 2023 et 2024) faisant suite à des retards de paiements ont été régularisés. Une dotation supplémentaire de la Direction Générale est arrivée le 30/12/2025 et a permis le règlement de ces intérêts.

Vos représentants CGT Finances Publiques 33 au CSAL :

Nadège VIRY	SIP Blaye	05.57.42.72.18
Stéphane JOLY	SGC Mérignac	05.56.15.74.09
Aminata TALL	SIE Mérignac	05.56.13.79.12
Adrien GRANDCAMP	Géomètre Bordeaux	05.56.93.34.67